

Résolution présentée par la délégation de la TUNISIE

Thème : Conflits et sécurité internationale

Concerne : Création d'une alliance internationale pour la lutte contre le terrorisme

L'Assemblée Générale,

- Constatant que la menace terroriste continue de menacer la sécurité internationale ;  
que les actions et forces militaires individuelles des pays de la région restent insuffisantes pour éliminer la menace terroriste ;
- Inquiétée par la destruction causée par les attaques terroristes, telle que l'attaque de 2015 à Sousse, où 38 personnes ont été tuées ;  
par le manque de ressources et de coordination nécessaire pour lutter efficacement contre ces menaces ;
- Remarquant que la communauté internationale pourra bénéficier d'une coalition anti-terroriste ;  
que la coopération entre forces armées et opérations spéciales renforcerait leur capacité à combattre le terrorisme de manière coordonnée ;
- Décide
- de former une alliance internationale pour la lutte contre le terrorisme, permettant aux forces armées et forces spéciales de chaque pays membre d'intervenir, avec autorisation, sur le territoire d'un autre pays membre afin d'éliminer les groupes terroristes ;
  - de renforcer l'échange de renseignements, la coordination des opérations et le partage de stratégies entre les pays membres de l'alliance ;
  - de solliciter l'appui financier et logistique de la communauté internationale pour renforcer les capacités opérationnelles des pays membres dans la lutte contre le terrorisme.

Le texte français fait foi.